

Note d'information

Nombre d'adhérents : **85** Bénévoles actifs : **75** Cotisation annuelle : **20 €** Date de création de l'association : **avril 1993**

Nos objectifs

- **Aider** les personnes ayant des difficultés avec la lecture, l'écriture, la compréhension et la rédaction de documents
- **Tenter** de leur rendre une dignité, une liberté et une certaine intimité que leur ont ôtées le handicap, l'âge, l'analphabétisme, l'illettrisme ou seulement le manque de confiance en soi
- **Epauler** les chômeurs et les plus démunis dans la rédaction de C.V. et de lettres de motivation
- **Être un lieu chaleureux** d'écoute attentive où chacun se sente reconnu et puisse reprendre confiance dans une relation amicale par le biais de l'écriture

Nos bilans chiffrés

Plus de **6000 personnes reçues** et plus de **8000 interventions en 2014** (12% de CV, 86% de lettres et dossiers administratifs, 2% de lettres personnelles)

21 permanences par semaine dans 15 sites différents

La Canebière 1^{er}, CRIJPA 1^{er}, Bernard du Bois 1^{er}, Kléber 3^{ème}, Cours Julien 6^{ème}, Huveaune 10^{ème}, Air Bel 11^{ème}, Echelle Treize 13^{ème}, La Viste 15^{ème}, Plan d'Aou 15^{ème}, La Solidarité 15^{ème}, La Castellane 16^{ème}, L'Estaque 16^{ème}, Martigues, Pertuis
Et, **exceptionnellement, interventions à domicile pour les personnes âgées ou handicapées.**

Nos principales activités

- Écrire une lettre personnelle ou aider à répondre à des courriers
- Établir un dossier administratif (logement, RSA, handicap, état-civil, scolaire, CMU, etc.)
- Élaborer un CV, rédiger une lettre de motivation
- Aider les handicapés et les personnes âgées à domicile (tri d'archives personnelles en particulier)
- Assister les personnes en difficulté et les orienter vers les services compétents, les spécialistes, les juristes, les assistantes sociales grâce à un réseau de contacts et de relais dans les différentes associations et administrations

Nos projets

Permanences : consolider les permanences existantes et maintenir la recherche de bénévoles

Formation : apporter aux bénévoles les éléments de formation et d'information nécessaires à leur mandat

Personnes âgées : installer des permanences en partenariat avec des institutions spécialisées (Institut de Gérontologie Sociale de Marseille, Allo Seniors 13, service social du Conseil Général)

Tous publics : mettre en place d'autres permanences, par exemple dans des centres commerciaux, pour toucher un public qui ne fréquente pas les centres sociaux

Personnes handicapées : maintenir le déplacement de bénévoles à leur domicile. L'anonymat de l'écrivain public est le garant du respect d'une certaine intimité pour les personnes dépendantes

Personnes isolées : créer L'Encre bleue itinérante. Pour cela, acquérir et aménager un petit véhicule utilitaire pour sillonner les villages à la rencontre des personnes isolées

Partenariat : entrer en contact avec des groupes ayant la même démarche que L'Encre bleue par le biais de son site Internet

Augmenter le nombre d'adhérents pour mieux répondre aux besoins des usagers toujours plus nombreux

Développer l'information pour faire connaître l'association.